

N° SIRET : 20006759300398	COMpte ADMINISTRATif	Département : CREUSE
Etablissement : VENTE DE CARBURANTS	ANNUALISATION	Poste Comptable : TRESORERIE D'AUZANCES B
Budget : BUDGET ANNEXE	PERIODE	Date d'édition : 23/03/2021

DELIBERATION N° 01 - 058		
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE		
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMpte ADMINISTRATif		

Séance du 20/03/2021 à 8 Heures 30.

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.F. VENTENAT après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par PIERRE DESARMENIEN, Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Résultat d'exploitation à affecter C = A + B

Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (410 555,50 - 417 895,87)

Deficit d'exploitation reporté (B = FD 002)

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E

Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (4 015,00 - 6 266,94)

Résultat antérieur reporté précédent (E = ID 001)

Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0,00 - 0,00)

Excedent de financement de la section d'investissement (F + G)

décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)

Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)

Affectation en réserves réglementées (IR 1064)

Report excédentaire en exploitation (FR 002)

Report déficitaire en exploitation (FD 002)

Nombre de membres en exercice	= 62
Nombre de membres présents	= 49
Nombre de suffrages exprimés	= 58
VOTES : Contre = 0 Pour = 58 Abstentions = 0	
Date de convocation :	1/03/2021

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20210320-2021-058-DE
Date de télétransmission : 31/03/2021
Date de réception préfecture : 31/03/2021

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : MM BERGER F, BERTHON L, BIGOURET J, ROUX Y, BOUDINEAU T, CHAUSSAT JL, CHEDEVILLE S, CONCHON JC, CORDIER J, COVENTIN M, DESARMENIEN P, DESGRANGES R, DUBSAY JC, ECHEVARNE C, FAUCHER P, FAUCONNET JL, FERRIER D, FONTVIEILLE G, GIRAUD LAJOIE D, GLOMOT L, GRANGE D, GRASS A, GRAVIERE J, CHADEIRON V, JAMME F, LARGE C, LUQUET A, LUGUET L, MEANARD B, MICHAEL M, MONTEL J, PAYARD C, PAYARD J, PERRIER F, PERRIER S, PIERRON JL, PINIOL C, PLAS Y, RICHIN D, SCARAMUCCIA C, SCHMIDT D, SIMONE, PICHOT N, SIMONET V, SOULEBOT JM, TRIMOUILLARD H, VENTENAT MF, VERRIER A, WELZER JP Excuses : BRUNET ML, DESCLOUX B, DHAISTER E, NOVAIS M. Pouvoirs : GAILLDOA, à VERDIER A, JOLOT JP, à ECHEVARNE C, LE CORRE C, à BERTHON L, MORANCAIS P, à DESARMENIENS P, RAMOS G, à FAUCONNET JL, ROULLAND R à VENTENAT MF, VIALTA X M, à DESGRANGES R, VERGOUAY Z, CORTEAU M, LAFAYE M, à VIALTA X M

Cachet :

Rue de l'Etag
23700 AUZANCES
Tél 05 55 57 04 99
Fax 05 55 83 01 61

Pour expédition conforme,
Le Président,

